



FOOTGOLF FRANCE
Association Française de FootGolf

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR 30 JANVIER 2019

L'an deux mille dix neuf

Et le mercredi 30 janvier

A 14 heures,

Au siège de l'association (45/47 rue Paul Bert - 92100 Boulogne-Billancourt)

Sur convocation de son Président, les membres du Comité Directeur de L'ASSOCIATION FRANÇAISE FOOTGOLF se sont réunis au siège social sis 45/47 rue Paul Bert – 92100 Boulogne Billancourt.

Monsieur Romuald PRETOT, Président de l'Association, préside la réunion.

Une feuille de présence est signée en début de séance par les membres présents.

Sont présents :

- Monsieur Aldo BALESTRA
- Monsieur Ludovic GAUDET
- Monsieur Mickael LAFON
- Monsieur Paul Edouard LEFEBVRE
- Monsieur Paul NOWAK
- Monsieur Roger PIECHE
- Monsieur Romuald PRETOT
- Monsieur Ivan SUBILEAU

Sont invités :

- Monsieur Benjamin HARQUEVAUX, en qualité de Directeur Général
- Monsieur Kevin VANEY, en qualité de Directeur communication

Le Président constate que plus du tiers des membres sont présents.

Le Président constate que le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1.** Approbation du PV du dernier Comité Directeur
- 2.** Définition de la date de la prochaine réunion du Comité Directeur (19 avril 2019 à 16h00)
- 3.** Arrêté des comptes AFFG de l'année 2017
- 4.** Proposition d'une date pour l'Assemblée Générale 2018 et définition des ordres du jour
- 5.** Programme de la saison 2019
- 6.** Organisation des tours régionaux
- 7.** Recherche d'un nouvel ambassadeur pour la saison 2019



FOOTGOLF FRANCE
Association Française de FootGolf

8. Rôle du Président quant à certaines situations sportives
9. Création, rôle, composition et missions des Commissions Sportives, Discipline, Médias et Partenariats
10. Questions diverses

Le Président de séance donne la parole aux membres de l'Assemblée désirant la prendre. Des observations sont échangées et des explications complémentaires sont fournies.

* * *

Après discussion et échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION 1 - APPROBATION DU PV DE LA DERNIERE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeurs adopte le procès-verbal de la dernière réunion du Comité directeurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 2 - DEFINITION DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEURS

Le Comité Directeurs fixe la date de la prochaine réunion au vendredi 19 avril 2019, à 16h00.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 3 - APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Le Comité directeurs, après avoir pris connaissance et entendu le rapport oral du président sur la situation morale et financière de l'activité pour l'exercice 2017, approuve ledit rapport et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 17110 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 4 - PROPOSITION D'UNE DATE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE 2018 ET DEFINITION DES ORDRES DU JOUR

Le Comité directeurs, propose pour la prochaine Assemblée générale la date du mardi 25 juin 2019 et définit l'Ordre du jour prévisionnel suivant :



FOOTGOLF FRANCE
Association Française de FootGolf

A titre ordinaire

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2017
2. Présentation du rapport d'activité 2018
3. Approbation des comptes clos de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et affectation du résultat ;
4. Quitus aux membres du comité directeur pour l'année 2018
5. Approbation du budget prévisionnel de fonctionnement 2019
6. Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2019
7. Questions ouvertes

A titre extraordinaire

8. Modifications des statuts
9. Commissions

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

* * *

A TITRE EXTRAORDINAIRE

RESOLUTION 5 - PROGRAMME DE LA SAISON 2019

Les finales nationales auront lieu à Tabarka, Tunisie du 21 au 24 novembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 6 - ORGANISATION DES TOURS REGIONAUX

Les tours régionaux doivent être organisés sur des golfs affiliés de l'AFFG

La licence loisir permet d'accéder aux tours régionaux.

L'association reste garante de l'homogénéité des différents tours régionaux et définit tarifs, règles sportives, calendrier, lieux d'organisation.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres.

Il a été proposé 3 options pour l'organisation d'une finale entre les vainqueurs des différents tours régionaux :

- Option 1 : aucune finale n'est organisée
- Option 2 : les vainqueurs des tours régionaux jouent une finale dans le même squad lors du round 1 de la Finale de la FootGolf Cup
- Option 3 : les vainqueurs de tours régionaux jouent une finale à Tabarka en parallèle de la Finale de la FootGolf Cup.

L'option n°1 est adoptée à 4 voix contre 1 voix pour l'option 2 et 3 pour l'option 3.



FOOTGOLF FRANCE
Association Française de FootGolf

RESOLUTION 7 - RECHERCHE D'UN NOUVEL AMBASSADEUR

Le Comité Directeurs acte la recherche d'un nouvel ambassadeur pour la saison 2019 et portera ses efforts sur Robert Pires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 8 - ROLE DU PRESIDENT QUANT A CERTAINES SITUATIONS SPORTIVES

Le Comité Directeurs acte la création d'une commission sportive qui sera en charge de valider les litiges. Le Président ne peut pas prendre part à cette commission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 9 - CREATION, ROLE, COMPOSITION ET MISSIONS DES COMMISSIONS SPORTIVE, DISCIPLINE, MEDIAS ET PARTENARIAT

Le Comité directeurs précise que le questionnaire qui a été envoyé à l'ensemble des membres, soit 2000 contacts, n'a entraîné que seulement 24 réponses (environ 1%).

Le Comité directeurs nomme un représentant pour chaque commission qui sera chargé d'étudier et valider les différentes candidatures.

Le Comité directeurs fixe à 9 personnes maximum le nombre de membres dans chaque commission. Un membre nommé dans une commission ne peut pas être nommé dans une autre commission.

Le Comité directeurs nomme Paul-Edouard LEFEVBRE et Aldo BALESTRA en qualité de responsables de la commission sportive.

Le Comité directeurs nomme Ivan SUBILEAU et Paul NOWAK en qualité de responsables de la commission de discipline et d'éthique.

Le Comité directeurs nomme Mickael LAFON en qualité de responsable de la commission média.

Le Comité directeurs nomme Ludovic GAUDET en qualité de responsable de la commission partenariat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 10 - QUESTIONS DIVERSES

A la suite de plusieurs remontées d'informations le Comité directeurs a souhaité bloqué le renouvellement de la carte de membre AFFG 2019, du membre Guillaume DUMOULIN dans l'attente de la présentation du dossier aux membres de la commission de discipline qui statuera par ailleurs plus précisément.



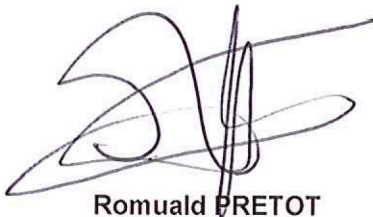
FOOTGOLF FRANCE
Association Française de Football Golf

* * *

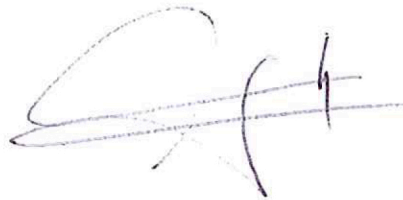
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h50.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président



Romuald PRETOT



Monsieur Ivan SUBILEAU
Secrétaire Général